



Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les violences sexuelles en temps de conflits : une avancée insuffisante

A l'instar de la diplomatie française, la Fondation Scelles soutient une intensification réelle de la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes dans les zones de conflits armés. Si la résolution 2467 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies constitue une avancée importante, notamment dans son approche centrée sur les survivantes des violences sexuelles, elle reste cependant très insuffisante relativement à l'accès aux droits des femmes victimes, alors que les exactions se multiplient et que les auteurs de ces violences parient encore sur l'impunité.

En effet, alors que cette résolution demandant à toutes les parties à des conflits armés de mettre fin « totalement et immédiatement » à tout acte de violence sexuelle a bien été adoptée à 13 voix pour et deux abstentions, les mentions liées à l'accès aux droits sexuels et reproductifs pour les victimes et la mise en place d'un mécanisme facilitateur pour poursuivre en justice les auteurs de violences ont elles, été retirées du texte final, sous la pression de plusieurs membres permanents.

Si la demande du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres de « remplacer l'impunité par la justice, l'indifférence par l'action », et les témoignages de Denis Mukwege et Nadia Murad ont été entendus, la Fondation Scelles, à l'image de la Représentante spéciale sur la violence sexuelle dans les zones de conflits, Pramila Patten, regrette les blocages qui ralentissent « la mise en œuvre des résolutions, des politiques, des accords et des engagements » et empêchent des améliorations significatives sur le terrain. Pour Yves Charpenel, Président de la Fondation Scelles, « L'impunité meurtrière en matière de violences sexuelles est inacceptable partout, en tout temps et quel que soit le sexe de la victime. A fortiori, nous devons être intransigeants avec les auteurs de violences sexuelles en temps de conflits utilisées comme tactique, de manière disproportionnée à l'encontre des femmes et des filles, pour promouvoir des objectifs militaires, économiques et idéologiques ».

La France, par la voix de son Ambassadeur François Delattre, qui a soutenu le projet de résolution proposé par l'Allemagne, a fait part de sa consternation en soulignant qu'il était inacceptable « que l'accès à la santé sexuelle et reproductive ne soit pas explicitement reconnu aux victimes de violences sexuelles, elles qui sont souvent la cible d'atroces exactions et de mutilations barbares », et ajouté que « cette omission est inacceptable et porte atteinte à la dignité des femmes ».

« La communauté internationale doit non seulement rendre justice aux victimes, mais aussi prévenir et mettre fin à ces crimes odieux qui affectent la sécurité internationale, car ils continueront d'accompagner les conflits dans le monde entier si nous ne réagissons pas » a affirmé Yves Charpenel, Président de la Fondation Scelles.

La situation sur le terrain ne pourra changer de façon significative et durable que par la promotion et la reconnaissance des droits des femmes et des filles. Utilisées comme arme de guerre, les violences sexuelles dont elles sont victimes sont en effet très étroitement liées aux inégalités et discriminations de genre.

Dans le cadre de son combat pour la justice, les droits humains et la paix, la Fondation Scelles continuera de promouvoir des droits égaux pour tous et d'oeuvrer pour garantir un accès réel à ces droits, en particulier pour les plus vulnérables.

Depuis 25 ans, la Fondation Scelles reconnue d'utilité publique, combat le système prostitutionnel et l'exploitation des personnes prostituées. Acteur incontournable du plaidoyer et de la mobilisation contre l'exploitation sexuelle, la Fondation Scelles est également un observatoire international spécialisé dans la veille et l'analyse des phénomènes liés à la prostitution.

Contact Presse

Brigitte Polonovski Coopération Internationale | T 06 08 33 79 07 | bpolonovski@hotmail.com

Laurence Dell'Aitante Responsable Communication & Presse | T 06 71 81 79 19 | dellaitante@yahoo.fr

Frédéric Boisard Communication & Presse | T 06 84 20 05 37 | frederic.boisard@fondationscelles.org

fondationscelles.org | [@Fond_Scelles](https://twitter.com/Fond_Scelles) | [@FondationScelles](https://www.facebook.com/FondationScelles)